

## Assemblée Générale du 19/06/2015 à Strasbourg

Présents : Isabelle Sasaki, Marie Claire Lett, Jean Suisse, Lucile Joly-Pottuz, Bernard Deconihout, Gilles Ulrich, Jacques-Henry Weil, Luc Bonnefond, Jean-Claude Thierry

Excusés : Philippe Bonnin, Pierre Braustein, Iris Brémaud, Bernard Chenevier, Christine Condominas, Jean-Paul Costa, Anne-Lise Dhimane, Elise Domenach, Pierre Gadai, Frédéric Gillot, Marie-Aleth Lacaille-Dubois, Norbert Latruffe, Brigitte Senut

Invité : Shiho Ikeda (JSPS)

1. Approbation du PV de l'AG de 2014 à l'unanimité

2. Effectif de notre association en 2015 : environ 500 membres

3. Point sur les bourses de mobilité

- bourses Bridge : 3 bourses cette année pour 18 candidats.

Rappel sur la bourse Bridge : il s'agit d'une bourse attribuée aux anciens boursiers JSPS pour un séjour allant de 15 jours à 3 mois. L'appel à candidature est en novembre pour une remise des dossiers en février. La réponse est en mai pour un départ entre juillet et mars. Il est nécessaire d'avoir une lettre d'invitation du laboratoire principal de séjour.

- Bourses mobilité étudiante « Summer Program »: 13 bourses cette année pour 40 demandes.

Rappel sur ces bourses : bourses destinées aux étudiants en thèse pour un séjour en juillet et août (les dates sont fixes car il y a une partie culturelle en début de séjour). Il s'agit d'une première bourse pour initier éventuellement des séjours plus longs (bourses postdoctorales). Elles ciblent principalement les doctorants de deuxième année car les demandes sont à déposées en novembre. Les étudiants de master2 sont également éligibles.

4. Programme des visites promotionnelles du bureau de la JSPS en 2015

La liste des visites est disponible sur le site web de la JSPS.

Il est également souligné que de la publicité pour les activités de la JSPS peut être faite par les membres de l'association. La JSPS peut fournir une présentation « powerpoint » pour présenter la JSPS ainsi que des affiches pour les départements de relations internationales des universités.

5. Le site web.

Il est hébergé par l'université de Strasbourg. Marie Claire Lett est la webmaster. N'hésitez pas à lui transmettre des informations à mettre sur le site, comme par exemple des informations pratiques dans une ville ou une région (école de japonais, magasin ou restaurant japonais).

6. Bilan financier 2014.

Compte courant : 572 euros (montant des dons suite à l'appel de dons pour les bourses de mobilité L3/M1)

Compte épargne : 1064.85 euros (1048.31+16.54€ d'intérêts)

Dépenses : 0 euros

Budget prévisionnel 2015, dépenses : 0 euros et recettes : 0 euros

7. Quitus financier pour l'exercice 2014 accordé à l'unanimité

#### 8. Projets bourses étudiants L3, M1.

Un appel à dons a été envoyé il y a 2 ans. La somme récoltée s'élève à 572 euros, ce qui est insuffisant pour payer le billet d'avion pour un étudiant. Il avait été envisagé la possibilité de donner des avantages aux donateurs comme par exemple 5% sur le Japan Rail Pass. Isabelle Sasaki a contacté le bureau du Japan Rail Pass et a reçu un accord de principe. La « Maison du Japon » est prête à accorder une réduction sur ses produits mais n'a pas donné d'accord officiel. Le « Marché japonais », site web qui vend de l'épicerie japonaise, accordera une remise de 5% aux donateurs pour les achats réalisés sur le site.

Il faudrait trouver un financement pérenne pour ces bourses et un moyen serait d'avoir des sponsors. Il est nécessaire que l'association ait une reconnaissance dans le domaine de la formation par une autorité compétente, ce qui lui permettra d'avoir une visibilité vis-à-vis des entreprises. Dans le but d'obtenir le statut d'association d'utilité publique, de manière à ce que les cotisations soient éligibles à la déduction d'impôts, il est nécessaire de préparer un texte qui définissant le but et les ambitions de l'association en mettant en avant son rôle dans la formation des étudiants. Le projet d'envoyer des étudiants au Japon relève effectivement d'une activité de formation. Des démarches devront être faites auprès des instances compétentes (universités, CNRS, ministère...) pour constituer le dossier en vue de faire reconnaître l'association d'utilité publique.

Le dossier du projet pourrait rassembler les pièces suivantes :

- un texte pour présenter clairement le projet avec les statuts de l'association, les finalités du projet, les bénéfices du stage pour les boursiers qui iront au Japon, le rôle de formation reconnu par les autorités (universités, ministère) et par la JSPS.
- une lettre de la JSPS -indiquant qu'elle soutient ce projet.

#### 9. Programme des futurs workshops JSPS

3-4 novembre 2015 : à Dijon sur la fermentation

Printemps 2016 : à Strasbourg, thème à définir

Automne 2016 (21-22/10/2016): à Toulouse sur la couleur.

2017 : un workshop sera organisé à Strasbourg (thème à définir) et un workshop le sera dans une autre ville (thème à définir). Deux propositions de ville ont été faites pour ce deuxième workshop : Lyon et Rouen. Les deux propositions seront envoyées au bureau de la JSPS Strasbourg

Séance levée à 15h